By Paul Belleflamme, 5 September 2011

Un raccourci saisissant…

Dans un article intitulé « *Un drame pas si naturel que ça* » paru dans le Figaro Magazine du 27 août 2011, on peut lire ceci :

> *« L'effondrement du podium du festival rock de Pukkelpop, qui a fait 5 morts et 70 blessés le 18 août dernier, n'est peut-être pas dû qu'à la violence de l'orage. Confrontés à plusieurs catastrophes similaires, les experts des assurances y voient en effet une conséquence inattendue de la chute des ventes de disques. Les groupes ayant un besoin vital de concerts géants, ils louent de gigantesques estrades, surchargées d'équipements vidéo et de spots. La pluie et les vents ne les détruisent pas plus qu'avant, mais quand elles tombent, cela fait beaucoup plus de dégâts. »*

A en croire l'auteure de cet entrefilet (Véronique Grousset), ce serait donc le piratage – et pas tant les conditions météorologiques exceptionnelles (à savoir des vents qui ont atteint des vitesses proches de 170km/h) – qu'il faudrait rendre responsable du drame qui a endeuillé le Pukkelpop le 18 août dernier.

Que les compagnies d'assurance diffusent ce genre de « théories » en espérant réduire les remboursements qu'elles devront effectuer, on peut le comprendre ; c'est leur business après tout… Mais que des journalistes se fassent l'écho de ces « théories » sans exercer le sens critique qu'on est en droit d'attendre de leur profession, cela se comprend moins bien.

Un travail de recherche élémentaire aurait pourtant permis à l'auteure de ces lignes d'apprendre les faits suivants.

- Le procureur du roi de Hasselt (qui s'est rapidement rendu sur les lieux après le drame) a clairement mis les organisateurs hors cause : « Ils ne sont pas responsables de cet orage totalement imprévisible ». Rejetée donc l'accusation d'avoir utilisé du matériel défaillant pour les chapiteaux du festival.
- Le Pukkelpop (et non le « festival de Pukkelpop » ; Pukkelpop n'est pas le nom de l'endroit où se déroule le festival !) existe depuis 1985 et cela fait maintenant plusieurs années qu'il

a atteint sa fréquentation actuelle d'environ 60 000 spectateurs par jour ; l'évolution du nombre de visiteurs semble totalement indépendante de la chute des ventes de disques.
- Ce sont plusieurs dizaines de groupes qui se produisent sur plusieurs scènes de différentes tailles ; on n'est donc pas du tout dans le schéma d'un groupe unique organisant un « concert géant » et se produisant sur une « estrade surchargée ».

Vous allez peut-être trouver ma réaction disproportionnée. Après tout, la journaliste est sans doute victime des contraintes liées à la chronique (« Arrêts sur infos –Monde ») qu'elle doit animer. Il n'est en effet pas simple de ramasser six sujets d'actualité sur une seule page tout en étant accrocheur.

Il n'en reste pas moins que les raccourcis qui sont faits ici sont susceptibles d'en appeler d'autres et c'est cela que je trouve dangereux. En poursuivant la « théorie » évoquée dans l'article, des esprits mal intentionnés pourraient en effet avoir la tentation de conclure que ces victimes collatérales du téléchargement illégal s'étaient sans doute livrées elles-mêmes au téléchargement et qu'en fin de compte, elle auraient donc péri par là où elles avaient péché…

Vous trouvez que je vais trop loin ? Il est clair que je grossis volontairement le trait pour appuyer ma démonstration. Mais il est malheureusement possible d'aller encore plus loin dans l'outrance. J'en veux pour preuve ce qu'on a pu lire dans les colonnes de Het Nieuwsblad (un quotidien belge néerlandophone) le dimanche qui a suivi le drame. Un collaborateur du journal a qualifié le Pukkelpop de « plus grosse fête de l'alcool, du sexe et de la drogue en Belgique »; il a donc trouvé une « dimension biblique » dans l'orage qui s'est abattu sur le festival et un parallèle avec la destruction des villes de « Sodome et Gomorrhe ». La direction du journal a licencié ce collaborateur sur le champ, en précisant qu'il avait publié ces lignes sans l'accord de la rédaction.

Loin de moi l'idée d'inviter la rédaction du Figaro à licencier Véronique Grousset. Mais je voudrais simplement mettre la journaliste et sa rédaction en garde contre les raccourcis et les formules faciles. Les questions liées aux effets du piratage digital sont complexes, comme nous avons déjà pu l'évoquer à plusieurs reprises sur ce site. Et puis, n'oublions surtout pas que cinq personnes sont mortes ce jour-là. Un tel drame et une telle complexité peuvent difficilement être traités en quelques lignes…